

Des Fleurs dans nos moteurs

Projet : Création d'une centrale de **recyclage** et de **production** d'huile végétale pour la motorisation.

Maître d'œuvre : PNR Préalpes d'azur, Agriculteurs, Indépendants.

Avantages du Projet :

1. Développement d'énergies renouvelables.
 2. Valorisation non alimentaire des productions agricoles.
 3. Développement de la pluri-activité.
 4. Création d'emplois directs et indirects.
 5. Promotion des richesses naturelles du territoire.
 6. Indépendance énergétique de la communauté de commune et des personnes investis dans le projet.
 7. Diminution d'émissions de gaz à effet de serre.
 8. Complément alimentaire sous forme de tourteaux pour l'élevage.
 9. Circuit court de transformation et de distribution.
- Projet innovant à incidence positive sur l'environnement.

Contexte Local et international du projet :

L'épuisement à plus ou moins long terme des ressources non renouvelables, le niveau inquiétant du chômage, le déséquilibre grave entre les concentrations urbaines du littoral et la désertification de notre canton rural de st Auban, nous imposent de trouver des solutions rapides et durables pour freiner le processus.

Jamais dans l'histoire de l'humanité, les défis n'avaient été aussi difficiles à relever. La plupart des scientifiques sont d'accord pour reconnaître que les transformations de la nature, extrêmement préjudiciables à l'homme, sont liées pour une grande part à l'utilisation de sources d'énergies fossiles (charbons et hydrocarbures).

Chaque année, le monde consomme plus de 10 milliards de tonnes d'énergies fossiles dont les rejets (principalement du CO₂) vont renforcer l'effet de serre.

Devant une telle situation, un renversement de la tendance s'impose et il devient indispensable d'utiliser tous les progrès scientifiques et technologiques pour mettre en œuvre des politiques de développement d'énergies renouvelables plus respectueuses de l'environnement et permettant une meilleure qualité de vie.

En novembre 1997, la 3e conférence mondiale sur les changements climatiques qui s'est tenue à KYOTO (Japon) avait débouché sur un protocole d'accord prévoyant que les pays industrialisés devaient réduire leurs émissions de gaz de 5 % en 2008 par rapport à 1990.

Dans ce contexte, les pouvoirs politiques semblent aller dans le sens d'un développement d'énergies renouvelables. Nous, acteurs citoyens, habitants du futur PNR des Préalpes d'azur, désirons profiter de cette logique décisionnaire qui va nous permettre d'apporter notre contribution à ce qui apparaît clairement comme une nécessité historique et incontournable.

1. Deux projet en un :

Cet atelier va nous permettre de **recycler** et de **produire** de l'huile végétale destinée à la motorisation de nos véhicules.

* **Recyclage d'huile végétale**

Avec la proximité du littoral, le potentiel d'huile de friture usagée pouvant être recyclé est considérable. Le coût est fixé seulement par les charges inhérentes à la récupération et au transport des huiles. La filtration se fait principalement par gravité. Puisque c'est un déchet, le rendement énergétique et l'empreinte écologique de l'huile de friture sont excellents.

* **Production d'huile végétale** (tournesol, colza...)

Bien que les recherches actuelles posent des questions sur la capacité des terres d'absorber les besoins en termes de surfaces, d'irrigation, d'impact négatif par l'utilisation massive d'engrais et de pesticides, je crois qu'il ne faut pas écarter cette alternative qui bien réfléchi et mise en place pourrait contribuer à une avancée écologique. En effet, Les huiles végétales produites par première pression à froid n'ont pas besoin de traitement de raffinage, de dégommeage, de neutralisation, de décoloration. La miscibilité est excellente avec le gazole, et à tout moment il reste possible de s'approvisionner en gazole. Il faut noter l'absence de polluant dangereux comme le benzène ou le soufre. L'indice de cétane qui mesure l'aptitude à l'auto-inflammation est très faible (30 dans le cas de l'huile de tournesol, 48-50 pour le gazole). L'huile de pression à froid s'oxyde lors d'un stockage prolongé, et voit donc son indice de cétane augmenter, ce qui présente un avantage.

Autres avantages, ce biocarburant est facile à stocker, il s'agit d'un corps stable très peu dangereux, l'indice d'évaporation est extrêmement faible comparé à l'essence et même au gazole.

Reste à identifier les producteurs et les terres potentiels sur le territoire. Dans un premier temps, il paraît évident que nous allons produire qu'une petite quantité d'huile, cependant lorsque l'atelier sera en place, rien ne nous empêche d'étendre le secteur approvisionnement au canton voisin.

2. Bilan énergétique

Dans toutes les hypothèses, le bilan énergétique, entre énergie consommée (récupération, transport, labourage, récolte, trituration, etc...) pour la fabrication et énergie produite, est favorable, mais il l'est d'autant plus que l'on développera une agriculture respectueuse de l'environnement n'utilisant pas de nitrates et de pesticides.

L'intérêt de l'huile végétale est qu'elle représente une énergie renouvelable à volonté, la production étant limitée simplement par les superficies disponibles pouvant être consacrées à ce biocarburant.

3. Des avantages économiques incontestables

1. Développement d'une filière se situant intégralement sur notre territoire échappant à tous les aléas du commerce international, en particulier de la spéculation.
2. Créations d'emplois dans les unités de trituration.
3. Maintien des emplois en milieu rural et lutte contre la désertification des campagnes françaises.
4. Incidences en amont car besoins de produits industriels.
5. Fournitures de tourteaux gras riches en protéines dont l'origine et la qualité peuvent être contrôlés (à l'inverse de ce qui se produit dans le commerce international des aliments pour le bétail : cf. maladie de la vache folle).
6. Incidence positive sur la balance commerciale avec économies de devises fortes (puisque hydrocarbures payés en dollars).
7. Maîtrise beaucoup plus facile d'une filière courte par les différents intervenants (agriculteurs, unité de trituration, utilisateurs du carburant...)
8. Pollution moindre.

Tout ce système peut fonctionner en filière ultracourte au niveau de notre canton réduisant ainsi les distances de transport avec toutes les conséquences induites.

Matériels de l'atelier

L'huilerie

1. Pressage des graines avec une tritureuse + raccord

TYPE 90 oil-Press 3 phases 4,0 kW

Extraction d'huile de 20 à 27 l/ h

Prix : 13 000 euros

2. Décantation

Bacs de décantation 4000 l

Prix : 1500 euros

3. Filtration

Type F70S 0,55 kW

Capacité 300 litres Filtration à 25 microns à +14 °C

Prix : 3237 euros

4. Stockage

Cuve 10 000 l

Prix : 10 000 euros

5. Transport

Véhicule utilitaire

Prix : 20 000 euros

6. Investissement complémentaires

Suite à l'étude prévisionnelle, il faudra définir le lieu de création de l'atelier (prêt, location ou achat du terrain)

Reste à construire un hangar fonctionnel pour abriter l'atelier de transformation surface de 150 m², coût minimum pour une construction en bois s'élevant à : 45 000 euros

Mise en place d'une unité de séchage des graines oléagineuses fonctionnant avec une énergie renouvelable (solaire, ...) Recherche de données par le biais de l'association SOLAGRO ; Structure ressource dans le domaines environnementale et les énergies renouvelables.

Adaptation des moissonneuses (cuma), achat de râpeaux et de grilles pour permettre la moisson du colza et du tournesol.

(1500 euros)

Emploi

En tenant compte de l'ensemble des travaux :

Étude prévisionnelle

Mise en place de l'atelier

Prospection (huile de récupération)

Organisation des tournés de ramassage

Fabrication, transformation...

Un minimum de dix emplois est à prévoir dans un premier temps, et d'autres avec la réussite du projet.

Charge total lié à l'investissement

L'huilerie : 47 737 euros

Bâtiment : 45 000 euros

Adaptation moissonneuses : 1 500 euros

Total : 94 237 euros

Réflexion globale des acteurs locaux

Il semble important que les acteurs locaux aient une réflexion sur tous les projets à incidence positive sur notre territoire et sur notre environnement.

Les objectifs de travail sont multidirectionnels, mais doivent être concertés.

Plusieurs pistes peuvent avoir un effet dynamisant sur l'ensemble des projets.

Le bois énergie avec la production de plaquettes d'un côté et la production de bouchons alimentaires pour les animaux d'élevage de l'autre (aiguilles de pin, tourteaux, paille...).

La production d'huile carburant et celle des tourteaux.

Atelier de transformation et de découpe

La mise en place d'outils d'évaluation afin d'évaluer des sites potentiels de production d'énergie éolienne.

Mise en place d'un réseau performant de communication (ADSL) pour tous.

Développement durable des activités de production (gestion de la terre, maîtrise de l'énergie, recyclage, ...)

Promotion d'un label de qualité.

Diminution des polluants.

Développement des activités complémentaires.

Stratégie ayant pour objet le maintien des terres agricoles et la mise en place d'une dynamique d'implantation de nouvelles unités.

Unité de compostage pour valorisation en milieu ouvert avec contrôle des matières premières et inflexion sur la production (intrants recyclables)

Tri sélectif des déchets et valorisation.

Protection des zones de captages d'eau

Traitement et contrôle des rejets

Augmentation de la capacité d'accueil touristiques (gîte,....)

Soutien aux activités sportives

Parcours découvertes, santé...

Conclusion

Il apparaît que l'utilisation de l'huile végétale comme biocarburant pour les moteurs diesels présente incontestablement des avantages dans tous les domaines : emploi, préservation de l'environnement, santé publique, cohésion du tissu social, aménagement du territoire, balance commerciale, etc...

Cet intérêt certain pour un pays comme la France est encore plus grand pour notre territoire qui ne demande qu'à se développer tout en respectant les enjeux environnementaux.

Économiquement, ce type de projet est viable, il suffit maintenant que les opportunités régionales et nationales lui permettent de se concrétiser par une aide de mise en place et une fiscalité appropriées.

Personnes à contacter :

Barbagli Alain 141 Ch. St Jean 06910 Amirat.

Tel : 0493056074 Fax : 0493056983

Email : lafermadaqui@aol.com